



LA WAB
LE DIGITAL COOPÉRATIF

La WAB

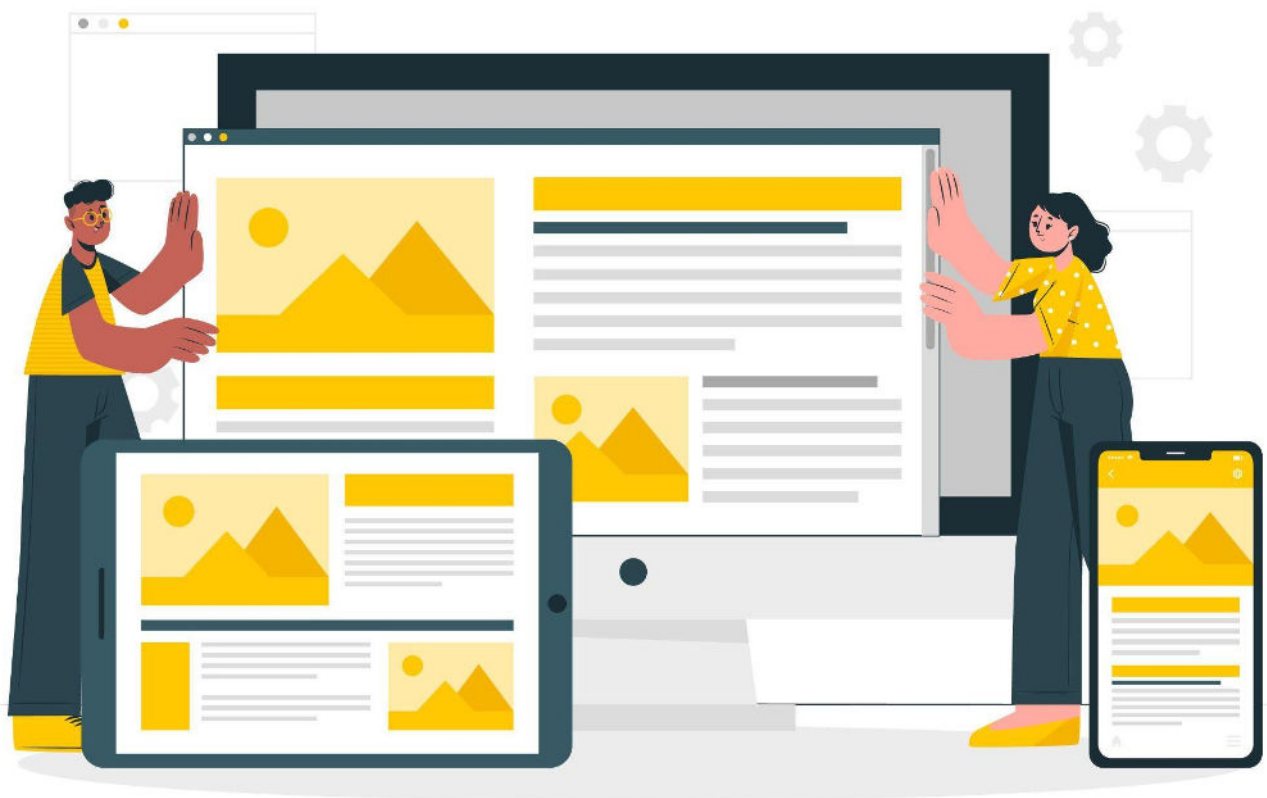
35 rue de la Fonbalquaine, 24100 Bergerac

N°SIRET : 812 900 710 000 29

Déclaré en tant qu'Organisme de Formation
sous le n°75 24 01812 24

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

Créer et gérer un site internet sans coder



Public cible

Cette certification s'adresse aux professionnel·les souhaitant concevoir, gérer et optimiser des sites internet sans recourir au développement informatique. Elle s'adresse notamment aux professionnels exerçant dans les domaines du marketing, de la communication, de la création de contenu et de la gestion de projet digital. Cette certification leur permet de développer les compétences nécessaires pour :

- Définir les besoins fonctionnels et concevoir l'architecture d'un site web
- Configurer un environnement de création adapté (CMS type Wordpress, Shopify, etc. ou plateforme no-code type Webflow, Framer, Dorik, etc.)
- Concevoir une interface utilisateur accessible, ergonomique et optimisée pour le SEO
- Intégrer des contenus et des fonctionnalités enrichies, notamment avec l'aide de l'intelligence artificielle générative
- Mettre en place des outils d'analyse d'audience en conformité avec le RGPD
- Sécuriser un site internet en appliquant les bonnes pratiques d'accessibilité et de gestion des données

Pré-requis

Cette certification s'adresse à des professionnels disposant d'une maîtrise courante des outils numériques (navigation web, bureautique, gestion de contenus en ligne). La motivation du candidat et la cohérence de son projet professionnel sont évaluées lors d'un entretien de positionnement. Un dossier de candidature est ensuite complété par le candidat, puis transmis à La WAB pour validation.

Evaluation

EVALUATION :

Lors de l'évaluation, le candidat présente un site web conçu avec un CMS (type Wordpress, Shopify, etc.) ou une plateforme no-code (type Webflow, Framer, Dorik, etc.) adaptés aux besoins d'un projet professionnel. La démonstration est réalisée en ligne, sur l'environnement de publication ou de test utilisé. Le candidat s'appuie sur un support visuel pour présenter :

- les éléments de conception fonctionnelle préalables au projet web
- l'environnement de création web configuré pour son projet
- l'interface utilisateur
- les contenus et fonctionnalités intégrés sans coder dans son projet web
- les éléments préparatoires au suivi de l'efficacité du site

Toutes les compétences du présent référentiel doivent être acquises pour obtenir la certification.

CONDITIONS DE RÉALISATION :

Entre la préparation de la certification et l'évaluation, le candidat dispose de minimum 2 semaines pour préparer sa soutenance. Ce temps de préparation préalable doit permettre au candidat de s'assurer d'avoir rempli tous les critères d'évaluation nécessaires à l'obtention de la certification.

La soutenance peut avoir lieu en présentiel ou en distanciel synchrone, selon les modalités prévues par l'organisme partenaire. Le jour de l'évaluation, le candidat dispose d'un ordinateur équipé d'une caméra, d'une connexion internet et, en présentiel, d'un vidéo-projecteur. Il s'appuie sur un support visuel pour présenter les objectifs du projet, justifier ses choix techniques et fonctionnels, et démontrer la valeur ajoutée de la solution. La durée de sa soutenance est de 30 minutes maximum. À la suite de cette présentation, des questions complémentaires sont posées au candidat pendant 10 minutes maximum.

AMÉNAGEMENT DES ÉPREUVES D'ÉVALUATION :

Un référent handicap est désigné par l'organisme préparateur et consultable à tout moment par les candidats. Ce référent, en lien avec le référent handicap de La WAB, doit déterminer les aménagements d'épreuve adaptés à chaque situation de handicap, en lien avec des expertises externes si nécessaire. L'analyse est personnalisée et non limitative : le référent peut agir sur l'attribution de temps supplémentaire d'épreuve ou de préparation, sur l'agencement des modalités d'évaluation et sur la personnalisation des conditions matérielles d'examen.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
COMPÉTENCES	MODALITÉ D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C1. Définir des éléments de conception fonctionnelle préalables à un projet web, en déterminant les objectifs stratégiques, les fonctionnalités attendues et l'arborescence, afin de préparer la réalisation d'un site internet.	Le candidat réalise une présentation orale des éléments de conception fonctionnelle préalables au projet web. Il s'appuie sur un support visuel intégrant : - la définition des objectifs stratégiques du projet, - la liste des principales fonctionnalités attendues, - l'arborescence prévisionnelle du site. Lors de sa soutenance, le candidat justifie ses choix en fonction du contexte, des cibles visées et des contraintes exprimées.	Cr1.1. Les objectifs stratégiques du projet sont clairement définis, cohérents avec le contexte et les besoins exprimés. Cr1.2. Les fonctionnalités attendues sont identifiées de manière exhaustive et décrites avec précision, en lien avec les objectifs stratégiques. Cr1.3. Les fonctionnalités intègrent les aspects liés au respect des données (RGPD), à l'accessibilité (RGAA) et à la conception universelle du futur outil web. Cr1.4. L'arborescence proposée est logique, hiérarchisée et adaptée aux usages et attentes des futurs utilisateurs. Cr1.5. Le candidat justifie de manière argumentée l'ensemble de ses choix en fonction du contexte, des critères d'éco-conception, des cibles et des contraintes du projet.
C2. Configurer un environnement de création web, en sélectionnant un outil adapté, en paramétrant les éléments techniques essentiels et en organisant l'espace de travail, afin d'initialiser un projet web sans coder.	Le candidat réalise une présentation orale de l'environnement de création web configuré pour son projet. Il s'appuie sur un support visuel pour présenter : - l'outil sélectionné (CMS de type Wordpress, Shopify, etc. ou plateforme no-code type Webflow, Framer, Dorik, etc.) et justifier son choix. - la configuration des éléments techniques essentiels (hébergement, nom de domaine, certificats de sécurité, bases de données, etc.). - l'organisation de l'espace de travail (pages, contenus, rôles utilisateurs, extensions ou plugins installés).	Cr2.1. L'interface est fonctionnelle et conforme au besoin défini dans le projet. Cr2.2. Le candidat présente les principales fonctionnalités de l'interface et en démontre le fonctionnement. Cr2.3. L'espace d'administration (backoffice) est accessible, structuré et adapté à l'usage prévu. Cr2.4. Les choix ergonomiques et visuels sont expliqués et cohérents avec les attentes des utilisateurs. Cr2.5. Le candidat décrit les vérifications réalisées concernant : • le fonctionnement général de l'interface, • l'accessibilité web (lisibilité, navigation, contraste, alternatives,...), • l'adaptation aux différents types de handicap, • sa sécurité de base (accès, permissions, données visibles).

C3. Déployer une interface utilisateur sans coder, en concevant l'architecture visuelle, en appliquant les principes d'ergonomie, d'accessibilité web et d'optimisation SEO, afin d'offrir une expérience utilisateur fonctionnelle et conforme aux bonnes pratiques.	Le candidat présente à l'oral son interface utilisateur sans coder. Il s'appuie sur une démonstration en ligne du site ou de la maquette interactive, accompagnée d'un support visuel pour : - présenter l'architecture visuelle du site (structure des pages, navigation, zoning). - expliciter les choix d'ergonomie et d'accessibilité mis en œuvre. - détailler les optimisations SEO appliquées (balises, structure des contenus, performances). Lors de sa soutenance, le candidat justifie ses choix en lien avec les objectifs du projet et les bonnes pratiques du web.	Cr3.1. L'architecture visuelle du site est claire, cohérente et adaptée aux objectifs et aux attentes des utilisateurs. Cr3.2. Les choix d'ergonomie favorisent la navigation, la lisibilité et l'accessibilité du site pour tous les publics, dont ceux en situation de handicap. Cr3.3. Les bonnes pratiques d'accessibilité web sont mises en œuvre (hiérarchie des contenus, contraste, alternatives textuelles, navigation clavier, etc.). Cr3.4. Les principes fondamentaux du SEO sont appliqués de manière pertinente (structure des balises, optimisation des contenus, temps de chargement, responsive design). Cr3.5. Le candidat justifie de manière argumentée ses choix visuels, ergonomiques, d'accessibilité et d'optimisation SEO en lien avec les objectifs du projet.
C4. Intégrer et configurer des contenus et des fonctionnalités sans coder, en enrichissant les pages avec des contenus optimisés, en s'appuyant sur des intelligences artificielles génératives, en paramétrant des formulaires et des modules complémentaires, afin d'améliorer l'interactivité et la performance du site internet.	Le candidat présente les contenus et fonctionnalités intégrés sans coder dans son projet web. Il s'appuie sur une démonstration en ligne du site, complétée par un support visuel pour : - présenter les contenus intégrés (textes, images, vidéos, etc.) et expliciter l'usage d'outils d'intelligence artificielle générative pour certaines créations. - présenter les fonctionnalités ajoutées (formulaires, modules complémentaires, intégrations tierces) et justifier leur pertinence. - expliquer les optimisations réalisées pour garantir la qualité des contenus et des fonctionnalités (accessibilité, temps de chargement, responsive design).	Cr4.1. Les contenus intégrés sont pertinents, optimisés et adaptés aux objectifs du projet. Cr4.2. Au moins un usage d'outils d'intelligence artificielle générative est présenté et le contenu généré est correctement adapté aux besoins du projet. Cr4.3. Les fonctionnalités ajoutées (formulaires, modules, intégrations) sont pertinentes, fonctionnelles et contribuent à améliorer l'interactivité ou la performance du site. Cr4.4. Les optimisations techniques mises en œuvre garantissent une bonne qualité d'affichage (accessibilité, temps de chargement, compatibilité multi-supports). Cr4.5. Le candidat justifie de manière argumentée ses choix de contenus, de fonctionnalités et d'optimisations au regard des besoins du projet, de l'expérience utilisateur et de l'accessibilité web.

C5. Préparer le suivi de l'efficacité d'un site web, en identifiant une solution d'analyse d'audience adaptée, les indicateurs pertinents et les prérequis de conformité au RGPD, afin d'en mesurer la performance.	Le candidat présente oralement les éléments préparatoires au suivi de l'efficacité du site web. Il s'appuie sur un support visuel pour : - présenter la solution d'analyse d'audience envisagée (Matomo, Google Analytics, Plausible, etc.) et justifier son choix au regard des objectifs du projet. - identifier les indicateurs de performance à suivre (trafic, rebond, conversion, etc.) en lien avec les usages attendus du site. - décrire les mesures nécessaires à la mise en conformité avec le RGPD (gestion du consentement, anonymisation, cookies, etc.).	Cr5.1. La solution de suivi et d'analyse d'audience sélectionnée est pertinente et adaptée aux objectifs du projet. Cr5.2. Les indicateurs de performance proposés sont clairement définis et adaptés aux usages visés du site web. Cr5.3. Les exigences de conformité au RGPD sont correctement identifiées et accompagnées de propositions réalistes pour y répondre. Cr5.4. Le candidat décrit les mesures mises en place pour protéger les données (gestion des rôles, accès, sauvegardes, conformité RGPD).
---	---	--